

Service à domicile pour les personnes ressortissantes de Valbirse de plus de 65 ans et/ou déjà atteintes d'une maladie

Vous avez plus de 65 ans ? Ou vous souffrez déjà d'une maladie (hypertension artérielle, diabète, maladies cardio-vasculaires, maladies chroniques des voies respiratoires, maladies et thérapies qui affaiblissent le système immunitaire, cancer) ?

Dans ce cas, la commune mixte de Valbirse a décidé de mettre en place un service à domicile pour les achats et livraisons de produits de première nécessité.

Voici comment fonctionne ce service et les recommandations auxquelles vous devez vous tenir :

Fonctionnement :

- Prendre contact avec la commune mixte de Valbirse au 032 491 61 61 (8h – 12h et 13h30 – 17h)
- Donner ses coordonnées
- Donner sa liste d'achats **ATTENTION** → Achats limités en quantité
- La commune mixte de Valbirse se charge de prendre contact avec un bénévole
- La commune organise le rendez-vous entre le bénéficiaire et le bénévole
- Le bénéficiaire prépare au bénévole un sac et de l'argent liquide
- Le bénévole va chercher le sac et l'argent liquide chez le bénéficiaire
- Le bénévole va faire les achats et apporte les commissions au bénéficiaire, avec le ticket de caisse et le solde de l'argent liquide
- Le bénéficiaire contrôle les achats et l'argent liquide retourné et avise la commune mixte de Valbirse en cas de problème

Recommandations pour le service à domicile :

- Ne pas faire entrer le bénévole à domicile
- Ne pas serrer la main ou embrasser le bénévole
- Garder une distance d'au moins 2 mètres avec le bénévole
- Se désinfecter les mains avant et après manipulation de l'argent liquide
- Se désinfecter les mains avant et après manipulation des commissions

Pour rappel, les recommandations de l'Office fédéral de la santé publique OFSP :

- Garder ses distances
- Se laver soigneusement les mains
- Éviter les poignées de main
- Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude
- Rester à la maison
- Toujours téléphoner avant d'aller chez le médecin ou aux urgences

